

# Qui va réclamer les « mineurs isolés » s'ils disparaissent ?



Les Français savent ou commencent à savoir que l'Afrique, et surtout le Maghreb nous envoient ce qu'on appelle pudiquement des mineurs isolés, qui sont en réalité rarement mineurs, mais qui sont toujours des soldats de l'islam destinés à remplacer les Français. C'est une armée de réserve des imams qui ne demandera qu'à servir contre les Kouffars de Français qui les ont laissés rentrer chez eux.

On sait qu'ils coûtent une fortune à la France (puisque'il faut les loger et les nourrir, et qu'à défaut, ils volent... même s'ils sont nourris et logés d'ailleurs...), et que nombre d'entre eux sont des délinquants, souvent drogués (notamment par exemple les Marocains de la Goutte d'Or à Paris 18<sup>e</sup>) et

qu'ils commettent un nombre incalculable d'infractions, d'agressions, qu'ils sont parfois arrêtés et qu'ils sont le plus souvent relâchés quelques heures après et qu'en conséquence, ils retournent à leur vie de délinquant.

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/le-cout-explosif-des-mineurs-isoles-pour-les-contribuables/>

<https://www.lefigaro.fr/politique/2016/03/17/01002-20160317ARTFIG00368-explosion-du-cout-des-mineurs-isoles-etrangers.php>

<https://resistancerepublicaine.com/2021/03/10/faux-mineurs-isoles-letat-complice-dune-fraude-colossale/>

Un des problèmes récurrents est qu'ils n'ont pas de papiers, prétendent n'être d'aucun pays, et qu'aucun de leurs pays supposé d'origine ne souhaite les reprendre (ce qui peut se comprendre... de leur point de vue...). Manifestement, personne ne les connaît (ni famille, ni pays) et ils ne manquent à personne. Par contre, à nous, ils nous pourrissent la vie tous les jours.

<https://www.20minutes.fr/paris/2855795-20200908-paris-mineurs-marocains-goutte-or-ni-orphelins-ni-enfants-rues>

<https://www.20minutes.fr/paris/2111883-20170803-paris-mineurs-marocains-square-alain-bashung-toujours-livres-memes>

De facto, ils ne sont jamais renvoyés de France.

Par conséquent, si personne ne les connaît, et si un jour ils étaient arrêtés et qu'il « disparaissaient », la question que je me pose, c'est « Qui les réclamerait ? ».

Ça serait intéressant, voire amusant de le savoir.

Si quelqu'un se réveille de l'autre côté de la Méditerranée, ils vont réclamer quelqu'un qu'ils sont censés ne jamais nous avoir envoyé, et qui n'a jamais existé. Que voulez-vous qu'ils fassent ?

Essayons d'imaginer ce dialogue ubuesque.

L'ambassade du Maroc (ou d'Algérie, ou de Tunisie...) appelle le ministère de l'Intérieur français, et demande « *Bonjour, on cherche Mouloud, (ou Karim, ou Mahmoud...) qu'on a envoyé chez vous (tiens, à présent ils s'en souviennent...) et on n'a plus de nouvelles. Savez-vous où il est ?... »*

Réponse du ministère de l'Intérieur,

« *vous savez, des Mouloud, on en a beaucoup, mais celui-là on ne le connaît pas... Merci. Au plaisir, bien le bonjour chez vous... ! »*

Bref, des personnes qui n'ont jamais existé, sont-elles vraiment des disparues ?

Si certains se demandent encore comment traiter ce problème...

**Albert Nollet**